

FAILLITES AU QUÉBEC ET AU CANADA

Question n° 700—M. Latulippe:

1. Quels sont le nombre total, le montant et la nature des faillites survenues dans la province de Québec au cours des cinq dernières années et qui a subi les pertes?

2. Quels sont le nombre total, le montant et la nature des faillites survenues au Canada et dans chacune des autres provinces au cours des cinq dernières années et qui a subi les pertes?

M. Macdonald: Je dépose le document.

AMENDES IMPOSÉES EN VERTU DE LA LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

Question n° 739—M. Orlikow:

Depuis le 1^{er} janvier 1939, des personnes ou des sociétés ont-elles été mises à l'amende pour des infractions à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions ou à l'article 411 ou 412 du Code criminel? Dans le cas de l'affirmative, a) quels sont les noms des personnes ou des sociétés qui ont été ainsi mises à l'amende, b) quel a été le montant de l'amende dans chaque cas, c) quand l'amende a-t-elle été imposée, d) quelles infractions ont donné lieu à l'amende?

M. Macdonald: Je dépose le document.

RÉCEPTIONS OFFICIELLES AU CLUB RIDEAU D'OTTAWA

Question n° 759—M. Orlikow:

1. Combien de réceptions officielles ont été organisées au Club Rideau par les divers ministères du gouvernement au cours des trois dernières années?

2. Quels ministères ont donné ces réceptions?

INVESTIGATEURS SCIENTIFIQUES DU CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

Question n° 767—M. Howe (Hamilton-Sud):

1. Quelle définition le Conseil national de recherches donne-t-il de l'investigateur scientifique?

2. Selon cette définition, combien y a-t-il d'investigateurs scientifiques dans chaque ministère?

3. Quels sont leurs âges et leurs salaires?

L'hon. M. Drury: Je dépose le document.

DÉPENSES DES TRAVAUX PUBLICS, CIRCONSCRIPTION DE BERTHIER-MASKINONGÉ-DELANAUDIÈRE

Question n° 850—M. Paul:

1. Quelle a été la dépense totale pour les travaux publics dans la circonscription de Berthier-Maskinongé-Delanaudière pendant chacune des années financières 1958-1959, 1959-1960, 1960-1961, 1961-1962 et 1962-1963?

2. Pour chacune de ces années financières, à quelles entreprises de travaux publics les deniers dépensés ont-ils été affectés?

3. En 1963-1964, quel est le total de la dépense estimative prévue pour les travaux publics dans la circonscription susdite, avec indication dans chaque cas de la nature et du montant de la dépense?

DEMANDES DE DOCUMENTS

ACCORD SUR LE BLÉ AVEC LA CHINE

Demande n° 26—M. Fisher:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence pour la prier de faire déposer à la

Chambre un exemplaire de l'accord à long terme signé par la Commission canadienne du blé et la *China Resources Company*, à l'égard de la période allant du 1^{er} juin 1961 au 19 décembre 1963.

L'hon. M. Sharp: Puis-je faire quelques observations à propos de cette motion et de la suivante qui lui ressemble? Elles se rapportent à l'entente du 22 avril 1961 conclue entre la Commission canadienne du blé et la *China National Cereals, Oils and Food-stuffs Import and Export Corporation* et aux contrats entre la Commission canadienne du blé et la *China Resources Company*, auxquels cette entente a donné lieu. Après en avoir parlé avec la Commission canadienne du blé et son comité consultatif, je suis convaincu que la Commission, en tant qu'agence de vente du blé de l'Ouest, n'a pas intérêt à produire soit l'entente à longue échéance, soit les contrats qui en ont découlé. Les ententes et les contrats conclus entre la Commission et ses clients n'ont jamais été produits.

Rien ne m'empêche, toutefois, de rendre publiques certaines des données de ces documents. En effet, un grand nombre d'entre elles sont déjà du domaine public et ont paru dans les rapports de la Commission et dans les journaux. Le seul renseignement demandé par les députés autrefois et qui n'a pas été donné est la date de signature de l'entente à longue échéance avec Pékin, soit le 22 avril 1961. Le silence là-dessus semble se rapporter au lieu où l'ancien ministre de l'Agriculture se trouvait ce jour-là.

J'ai parlé au député qui est prêt, je crois, à accepter la production des informations suivantes concernant l'entente à longue échéance et les contrats: 1. Date de l'entente à longue échéance. 2. Le nom des signataires représentant la Commission canadienne du blé. 3. Les quantités minimales et maximales de blé et d'orge consignées dans l'entente à longue échéance. 4. Les quantités de blé et d'orge déjà vendues aux termes de l'entente. 5. Les conditions de paiement.

M. Fisher: Je suis heureux des informations communiquées par le ministre. Je tiens à faire remarquer que les deux motions avaient été rédigées par le député d'Ottawa-Ouest il y a quelque temps et qu'elles avaient été rejetées par la Chambre. Je ne voulais pas pousser l'affaire si loin, ni prendre tant de temps à leur sujet, mais je tenais à ce que les députés se rendent compte que l'attitude change suivant le côté de la Chambre où l'on siège.

M. l'Orateur: La motion est-elle adoptée, compte tenu des réserves formulées par le ministre?

Des voix: Adoptée!

(La motion est adoptée.)